

DÉPARTEMENT DE L'ARIÈGE

COMMUNE D'AX-LES-THERMES

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 MARS 2025

Le conseil municipal, légalement convoqué en séance ordinaire, s'est réuni salle du conseil municipal sur convocation du 6 mars 2025, sous la présidence de son maire, Monsieur Dominique FOURCADE.

PRÉSENTS : Mmes Valérie ADEMA, Géraldine GAU (arrivée à 18 H 45), Isabelle GUERY, Sylvie MARTIN, Marie-Agnès ROSSIGNOL.
MM. Laurent BERNARD, Jean-Louis FUGAIRON, Alain MAYODON, Alain PIBOULEAU (arrivé à 18 H 10), René ROQUES.

ABSENTS : Mme Géraldine GAU a donné procuration à Mme Valérie ADEMA.
M. Marc LOISON a donné procuration à Mr Alain MAYODON.
Mmes Sandrine BRINGAY, Hélène ROUZAUD et Sonia TRINCARD.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Madame Valérie ADEMA.

EXTRAIT **DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS N° 2025 3 08**

Nombre de conseillers en exercice	15
Présents	10
Procurations	2
Votants	12

OBJET : COMMUNE – ACQUISITION DE PARCELLES : LA COMELIETTE / LA COSTE D'EN HAUT / QUARTIER D'EN RAMEIL.

Monsieur le maire informe le conseil municipal que les parcelles citées ci-dessous d'une surface totale de 8 ha 82 a 17 ca sont en vente.

Adresse	Section	N°	Destination
LA COMELIETTE	A	690	Agricole et forestière
LA COMELIETTE	A	693	Agricole et forestière
LA COMELIETTE	A	694	Agricole et forestière
LA COMELIETTE	A	695	Agricole et forestière
LA COMELIETTE	A	696	Agricole et forestière
LA COMELIETTE	A	697	Agricole et forestière
LA COMELIETTE	A	698	Agricole et forestière

LA COSTE D'EN HAUT	A	707	Agricole et forestière
QUARTIER D'EN RAMEIL	A	726	Habitat
QUARTIER D'EN RAMEIL	A	727	Habitat
QUARTIER D'EN RAMEIL	A	728	Habitat
QUARTIER D'EN RAMEIL	A	729	Habitat
QUARTIER D'EN RAMEIL	A	730	Habitat
QUARTIER D'EN RAMEIL	A	731	Agricole et forestière
QUARTIER D'EN RAMEIL	A	1135	Habitat / agricole et forestière
QUARTIER D'EN RAMEIL	A	1136	Habitat
QUARTIER D'EN RAMEIL	A	1137	Habitat

Considérant les orientations de développement portées par la municipalité,

Considérant que l'acquisition de ces parcelles permettraient notamment la création d'une nouvelle activité agricole, forestière ou autre en milieu rural et la construction à finalité de logement : lotissement, habitat collectif.

Considérant l'opportunité d'achat de ces parcelles, Monsieur le maire propose au conseil municipal d'acquérir les parcelles suscitées pour un montant de **9 186 €** décomposé de la manière suivante :

- Biens et droits immobiliers et mobiliers 7 026 € TTC
- Prestation de service SAFER 960 € TTC
- Frais de notaires estimés à 1 200 €

Monsieur le maire demande au conseil municipal d'approuver l'achat de ces parcelles pour un montant de 9 186 €, de l'autoriser à signer les actes nécessaires et à accomplir toutes les formalités liées à la concrétisation de cette acquisition.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

Décide

Article 1 : d'approuver l'acquisition des parcelles cadastrées énumérées ci-dessus d'une superficie de de 8 ha 82 a 17 ca, situées à La Comeliette, La Coste d'en Haut et au quartier d'en Rameil pour un montant de 9 186 €.

Article 2 : d'autoriser Monsieur le maire à signer les actes nécessaires et à accomplir toutes les formalités liées à la concrétisation de cette acquisition.

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de TOULOUSE, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification, à l'adresse suivante : 68 rue Raymond IV, 31068 TOULOUSE cedex 7 ; ou de manière dématérialisée par le biais de l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible depuis le site internet www.telerecours.fr

Fait et délibéré les jours, mois et an que susdit

Pour copie conforme – au registre sont les signatures

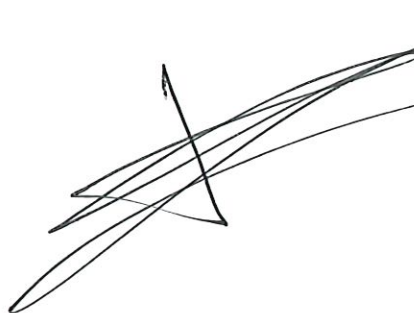
Ax-les-Thermes, le 13 mars 2025

Le maire

Dominique FOURCADE

La secrétaire de séance

Valérie ADEMA



Envoyé en préfecture le 20/03/2025

Reçu en préfecture le 20/03/2025

Publié le 24/03/2025

Berger
Levisault

ID : 009-210900320-20250312-2025_3_08-DE

